



AUXON

Bulletin Municipal
N° 36 – Juillet 2015



Le mot du maire

Nous voici déjà au milieu de l'année 2015, comme le temps passe vite, trop vite !

La réception des vœux à la salle des fêtes au mois de Janvier a permis à bon nombre d'Alsoniens de se rencontrer où il a fait bon discuter en prenant le verre de l'amitié.

L'hiver n'a pas été très froid donc pas trop dur pour la plupart d'entre nous. Malgré tout, pour les plus faibles et les plus âgés, il n'a pas été anodin avec notamment de nombreuses gripes.

Le printemps est arrivé avec les élections départementales qui remplacent les cantonales. L'agrandissement des cantons et les binômes hommes-femmes étaient des nouveautés. Deux tours ont été nécessaires. Les résultats confortent la majorité départementale sortante, sans toutefois refléter le vote qui a eu lieu. Nombreux sont ceux qui ne s'estiment pas représentés.

L'assainissement collectif du bourg est terminé. En début d'année, le reste des branchements individuels a été réalisé par COLAS-Est. Nous avons demandé quelques travaux complémentaires que l'entreprise a accepté de réaliser gracieusement. De nombreux « réglages » ont été nécessaires. Le retard des travaux a présenté l'avantage de donner le temps de voir quelques dysfonctionnements avant la réception des travaux, qui par conséquent sont pris en charge par le constructeur. Aujourd'hui, les chantiers sont réceptionnés, les garanties débutent en conséquence. Quelques habitations ne sont pas raccordées selon la volonté de leurs propriétaires. Je les incite bien sûr à le faire dès qu'ils le désirent. Nous sommes maintenant en vitesse de croisière, la station d'épuration reçoit 98 % des effluents du bourg. De son côté, la fromagerie a finalisé, après plusieurs déboires, la mise en place de son système d'épandage des eaux de fabrication dans des parcelles agricoles au nord de la RN 77.

Avec ces deux réalisations, AUXON améliore la qualité de ses eaux souterraines, donc diminue son impact sur l'environnement conformément aux préconisations de l'Agence de Bassin Seine-Normandie.

Venons-en à la réforme des rythmes scolaires qui est effective depuis la rentrée 2014. Une nouvelle évolution va avoir lieu à la rentrée 2015. Les horaires libérés par l'école du mercredi matin seront regroupés le vendredi après-midi. Les cours se termineront à 16h20 les lundis, mardis et jeudis et à 15h00 les vendredis.

Les élèves pourront soit partir dès 15h00, soit rester et participer de 15h00 à 16h20 à des activités gérées par une association indépendante. Par ailleurs, nous continuons la réflexion et l'étude sur la faisabilité de nouvelles classes de maternelle avec une mise aux normes des toilettes ainsi que l'opportunité d'un nouveau système de chauffage.

Le projet de mise en place de panneaux indicateurs pour nos commerçants, artisans et agriculteurs reste d'actualité. Nous avons prévu des travaux de réfection de trottoirs et routes, de toiture sur la chapelle de La Coudre, quelques réparations à l'école. De même, nous sommes en train de rénover l'appartement au-dessus de l'école côté rue du Champ du Moulin.

Notre employé communal M. Claude LORNE a fait valoir ses droits à la retraite au mois de juin. Nous le remercions pour ces années où il a fait preuve de sérieux, de compétences et de perfectionnisme notamment pour le fleurissement qui a toujours été apprécié et admiré. Claude nous a permis d'obtenir de nombreuses distinctions (Village fleuri 3 Fleurs). Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite dans sa maison à AUXON.

Pour assurer son remplacement, nous avons dû embaucher. M. Bruno THOURET a été choisi pour ses compétences, ses références et sa motivation. Pour compléter l'équipe technique, l'opportunité d'un emploi à temps partiel aidé par l'Etat a été retenue. Notre choix s'est porté sur M. Gérard VIDAL notamment pour ses connaissances en mécanique et bâtiments. Avec Michel HEITZMANN, le groupe technique est opérationnel et assure déjà très bien le bon fonctionnement de la Commune.

Il me reste à vous souhaiter, à toutes et tous, un agréable été, de bonnes vacances pour les enfants et tous ceux qui pourront profiter de quelques jours de détente.

Bonne lecture.

Thierry LORNE



Bruno THOURET et Gérard VIDAL, nouveaux arrivants à l'équipe technique

Stationnement gênant !

En plusieurs endroits de la commune, notamment dans la rue de l'école, le long de la Grande rue, sur le parking près de la salle des fêtes, des voitures sont garées sur les trottoirs obligeant les piétons et les personnes avec poussette à slalomer entre les voitures ou à passer sur la rue.

Si on se réfère à l'article R 417-10 du code de la route, est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons et est passible de l'amende prévue pour les contraventions de deuxième classe et voir d'immobilisation ou de mise en fourrière en cas de non-respect répété.

Afin de ne pas en arriver à cette extrémité, nous vous recommandons de ne pas stationner sur les trottoirs. Si, toutefois, vous y êtes obligés, nous vous demandons de vérifier avant de quitter votre véhicule que vous laissez bien le passage pour les piétons.

Le Maire.

La mission locale :

La **MISSION LOCALE** organise une **permanence** le 1er vendredi de chaque mois dans les locaux de la Communauté de Communes et à la **mairie d'Auxon tous le 4eme mardi de chaque mois de 9h30 à 12h00.**

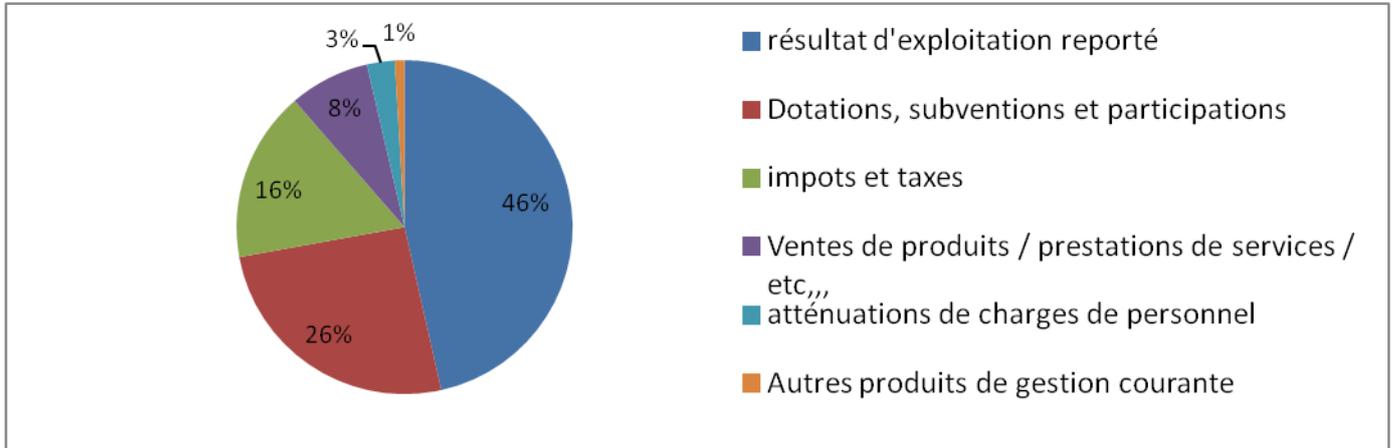
Pour les **jeunes demandeurs d'emploi âgés de 18 à 25 ans**, Madame GABRIEL, Conseillère Emploi-Formation, est présente pour les **accompagner dans leur recherche d'emploi ou de formation.**

Le numéro de la Mission Locale, pour un rendez-vous **personnalisé et gratuit** à ERVY-LE-CHÂTEL ou à AUXON est le suivant : **03 25 73 62 22.**

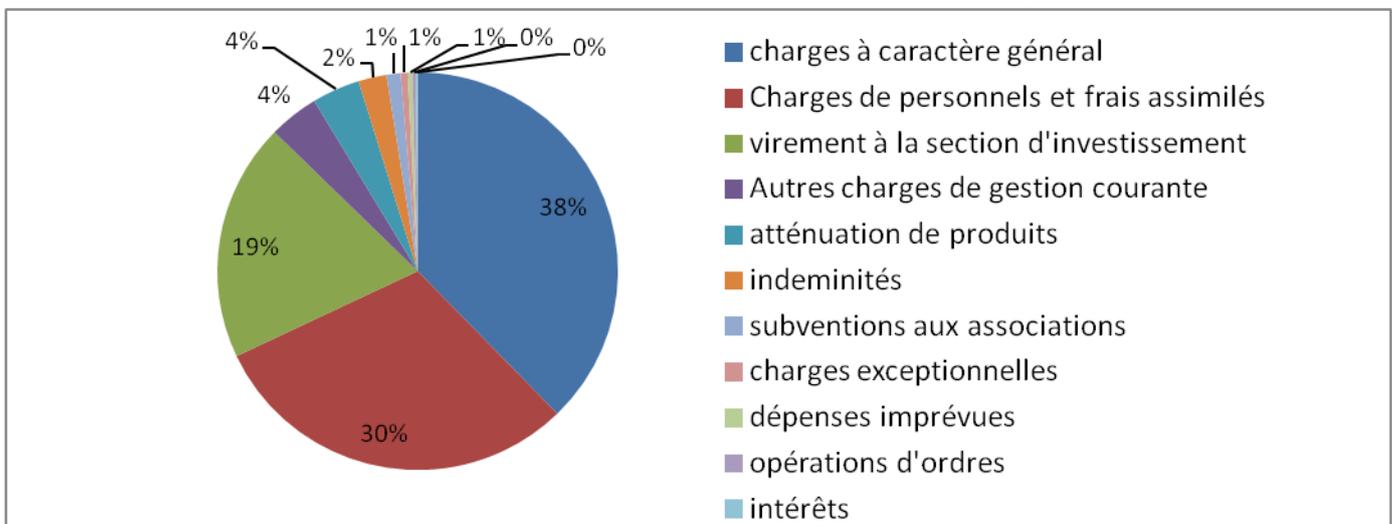
Budget 2015

Le 10 avril 2015, le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2015, et a fixé le taux des différentes taxes, le Conseil Municipal a décidé de **ne pas augmenter la fiscalité** et a donc maintenu les taux d'imposition 2014.

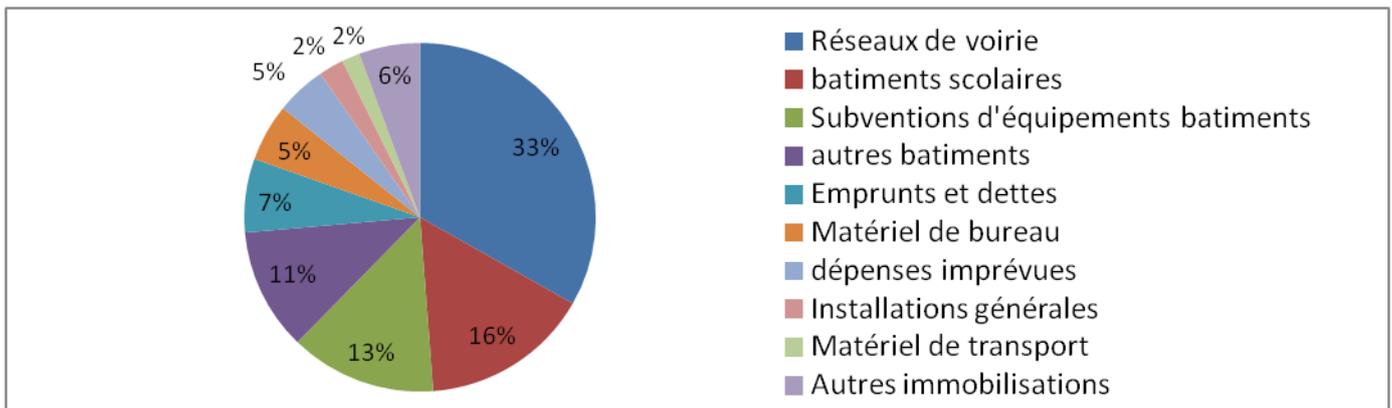
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 051 601,00 €



LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 318 392,00 €



LES DEPENSES D INVESTISSEMENT : 301 200,00 €



Délinquance - Cambriolages - Risques incendie

Lundi 26 janvier à 18 h 30 s'est déroulée à la salle des fêtes d'Auxon une réunion d'information publique avec la brigade de gendarmerie du canton sur les thèmes de la délinquance et des vols. Durant près de 2 heures près de 50 personnes étaient à l'écoute des militaires de la gendarmerie dans un silence entrecoupé d'explications et de questions.

Une réunion très ordonnée avec une projection de qualité sur le bilan comparatif des cambriolages sur la période 2013 /2014 qu'il s'agisse de la délinquance de passage avec la proximité de la RN77 et aussi la délinquance de proximité.

Ensuite ce fut une longue explication sur la Police Technique et Scientifique PTS, nos gendarmes donnant les principales recommandations lors d'un cambriolage, afin de ne pas souiller un endroit et porter son ADN, voir effacer des traces dans l'attente de leur arrivée.

Une insistance était de mise sur la rapidité d'intervention de nos militaires qui malgré les moyens actuels ont une couverture alternée sur les cantons de Bouilly, Chaource et Ervy-le-Chatel soit 60 communes par permanences et surtout un vaste territoire.

Avec un certain humour nos gendarmes faisaient passer un message sur les voisins vigilants, qui pourrait se résumer en quelques mots, tous ensemble et chacun chez soi.

Avant de visualiser un petit film récapitulatif de cette réunion, nos gendarmes rappelaient que contre le vol, tout le monde doit se sentir concerné, cela n'arrive pas qu'aux autres, il ne s'agit pas de délation, mais de lutter efficacement contre les vols et les cambriolages en tous genres. Que l'appel des gendarmeries se fait 24 heures sur 24 et ce 365 jours par an qu'il est inutile de retenir par cœur un numéro de téléphone propre à son canton que le seul numéro universel est le 17, et que l'efficacité de tous peut permettre à nos enquêteurs d'interpeller les auteurs de ces faits et qu'ils ont besoin de nous tous et d'un moyen efficace pour leur enquête : nos yeux.

Bien que brièvement nos gendarmes rappelaient par des explications très précises sur les notions de la légitime défense, surtout dans nos campagnes ou résident pas mal de chasseurs et que la défense se doit toujours d'être proportionnée à l'attaque.

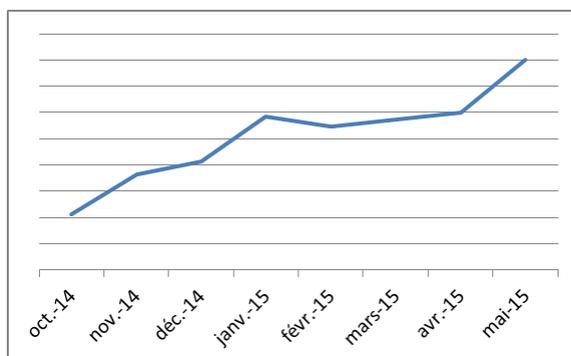
Cette réunion a été suivie d'une information de sensibilisation sur les risques d'incendie et la mise en place de détecteurs de fumée il s'agit d'une nouvelle réglementation applicable au 01/01/2016.

Le site officiel de la commune www.auxon.fr va bientôt fêter son 1er anniversaire.

Avec une fréquentation de plus en plus importante vous pouvez suivre les **animations de la commune** et des alentours dans l'agenda, consulter les **dernières mises à jour (menu de la cantine...)**, **ajouts de pages** et un **album photos** de plus en plus rempli au gré des manifestations et animations. La vie communale est au cœur de nos préoccupations, aussi vous pouvez consulter **les services de la mairie et externes**, nos **infos tourisme**, faire connaissance avec nos **artisans, commerçants et associations tant sportives que culturelles**.

Alain JASKINA

Adjoint chargé de l'animation et la communication de la commune





Les élections

Les élections régionales, les **6 et 13 décembre 2015**.

Pour participer à ce scrutin, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le **31 décembre 2014**.

Renseignez-vous à la Mairie

Rencontre inter génération à la sapinière en janvier.

Les enfants d'une classe mixte Cm 1 / Cm 2 de notre groupe scolaire d'Auxon rendaient une visite à nos anciens de la Sapinière.

Cette rencontre inter génération prévue de longue date permettait grâce à des jeux comme " Devine-tête " et des " Mimes " d'échanger et surtout de rapprocher les générations.

Un après-midi de partage et d'échange se terminait par la dégustation de la galette des rois, le jus de fruit apprécié de tous et un dernier chant de Noël des enfants en guise d'au revoir.

Centre de loisirs « Enfants et Familles »

Pendant les vacances d'hiver, le centre de loisirs accueillait une quinzaine d'enfants autour du thème « le carnaval des animaux ».

Les enfants ont fabriqué des masques d'animaux, inventé de drôles de bêtes avec l'empreinte de leurs mains ou avec des taches de peinture, ils sont venus à la bibliothèque écouter « le carnaval des animaux » de Camille Saint Saëns, des histoires d'animaux et feuilleter des documentaires animaliers. Ils ont passé une journée « aux poils d'Assenay » où Mr Raoult, le propriétaire, élève de nombreux animaux pour leur laine : des alpagas, des lamas, des lapins angoras, diverses variétés de chèvres et moutons...

Au mois de juillet le centre de loisirs propose à vos enfants de nombreuses activités dans le parc de la Maison Familiale et à l'extérieur, notamment pour les enfants à partir de 9 ans, un mini camp d'une semaine à la base nautique de Mesnil St Père.

Pour plus de renseignements sur les vacances d'été et de Toussaint :

e-mail : enfantsetfamilles@gmail.com tél 07 82 06 17 89 et sur le site de la mairie, rubrique « association ».



Un peu de civisme...

Il vous est sûrement déjà arrivé la désagréable expérience de marcher dans une crotte de chien et, même d'y mettre le pied gauche peut porter bonheur, l'odeur qui vous suit est tenace.

Récemment, plusieurs personnes se sont plaintes de trouver des déjections canines sur les trottoirs dans le périmètre de l'école, là où les enfants courent, sautent... mais ne regardent pas où ils mettent les pieds.

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages piétons et sont interdites en dehors de ces cas. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ere catégorie de 35€uro (art R.632.1 du code pénal). Alors, si vous sortez votre chien pour qu'il se soulage, évitez les zones de promenade des bipèdes, petits ou grands, ou emmenez un sac plastique pour ramasser ce que votre chien laisse tomber.

Merci

La fin de l'assainissement collectif

Enfin ce gros chantier arrive à son terme après de nombreuses années de discussions et de réflexions au sein du conseil municipal.

Pour mémoire, un petit rappel de chaque étape, la première étude pour déterminer ce choix d'assainissement est lancée en l'an 2000, le marché de maîtrise d'œuvre a été conclu avec le SDDEA (Syndicat des Eaux) en novembre 2007 et fin 2011, l'opérateur économique « COLAS EST » est retenu pour la construction d'un dispositif de collecte des eaux usées et la pose des canalisations d'eau potable dans le bourg.

Ce chantier terminé, voici quelques chiffres montrant l'importance des travaux réalisés :

- Pose de 8 400m de canalisation en écoulement gravitaire.
- Pose de 4 200m de canalisations en refoulement.
- Pose de 350 regards de branchements PVC.
- Pose de 200 regards de visite en béton.
- Pose de 31 postes de refoulement d'eaux usées.

Pour la partie renforcement du réseau d'eau potable :

- Pose de 6 600m de canalisations PEHD.
- Pose de 330 branchements d'eau potable.
- Pose de 19 poteaux d'incendie.

Une dernière équipe restreinte de l'entreprise COLAS termine les dernières prestations avant la réception des travaux prévue fin juin, notamment les apports de terre pour combler les affaissements des tranchées chez les particuliers et la réfection des voies communales.

La commission de voirie réfléchit déjà sur la sécurité routière et l'aménagement de stationnement en concertation avec le service local d'aménagement du conseil départemental de l'Aube.

Inscrit au budget 2015 communal, la réfection des trottoirs sur la grande rue côté Sud du bourg avec accès aux personnes à mobilité réduite sera programmée au deuxième semestre 2015. Egalement la réfection de la chaussée rue du champ du moulin côté place des Tilleuls est prévue en même temps.

Pour information, le Conseil Départemental a programmé la réfection des voiries départementales 374 et 90 dans le bourg d'Auxon cet été.

Christian Mouton

Adjoint chargé de la Voirie

Les lingettes, ennemies des canalisations

Le Service public d'assainissement informe ses abonnés quant à l'utilisation de lingettes ménagères qui pourraient être à l'origine de futurs dysfonctionnements du réseau d'assainissement et de la station d'épuration suite à leur rejet dans les toilettes.

De telles pratiques risquent d'engendrer à terme une augmentation du coût du traitement des eaux usées.

Ces lingettes, qu'elles soient nettoyantes ou pour bébés, une fois jetées dans les toilettes provoquent des bouchons dans les canalisations.

Elles engendrent de ce fait une multiplication des incidents et des dysfonctionnements, aussi bien sur le réseau de collecte qu'à la station d'épuration.

Les lingettes sont composées de fibres synthétiques ultra résistantes qui peuvent aller jusqu'à s'enrouler autour des pompes des postes de refoulement et ainsi les endommager.

Par ailleurs, même si sur plusieurs emballages de lingettes, vous pouvez lire la mention "biodégradables", le Service public d'assainissement insiste sur le fait que le temps passé dans les canalisations via les postes de refoulement n'est pas suffisant pour assurer la biodégradabilité de ces produits.

Il faut donc impérativement jeter les lingettes à la poubelle et non dans les WC.

Travaux réalisés au 1^{er} semestre 2015

- ✚ rénovation de l'ensemble du chauffage à l'école maternelle et création d'un nouveau plafond à la salle de motricité
- ✚ élagage des arbres dans le parc de la maison familiale
- ✚ rénovation des murs, sol, peinture et pose de placards à l'arrière cuisine de la salle des fêtes
- ✚ protection des vitraux de l'église



- ✚ réalisation et pose d'un banc quartier de la gare par Emmanuel NOGARET habitant de la commune



Emmanuel enseignant au lycée forestier de Croigny profitait d'un moment de libre pour poser le banc confectionné bénévolement, dans ce cadre agréable et bien arboré permettant aux promeneurs de faire une petite halte.

Ce Douglas a été coupé dans un petit bois de la commune et entièrement façonné avant cette pose, le cœur de cet arbre est réputé imputrescible d'où notre choix

Notre arbre importé de la côte ouest des États unis est arrivé en France après la deuxième guerre mondiale, principalement dans les massifs du Limousin, des monts du Beaujolais ou plus près de chez nous le Morvan.

Les plus beaux Douglas de notre région sont visibles en forêt d'Othe et bien sûr quelques espèces dans des bois comme ici à Auxon » explique Emmanuel notre enseignant passionné.

Toute personne souhaitant s'investir dans les travaux de la commune (fleurissement, bricolage...) est invitée à se rapprocher de Francis DRUMINY
Adjoint chargé des bâtiments

Et de votre côté ...

Les beaux jours arrivent, un peu de soleil, un peu de pluie et la végétation pousse et devient parfois envahissante. Faites le tour de votre propriété et vérifiez que vos haies ou les branches de vos arbres ne débordent pas sur la voie publique ou sur les trottoirs réduisant le passage. Dans ce cas n'hésitez pas et sortez le taille-haie ou la tronçonneuse!

Association Festive et Culturelle d'Auxon

Un événement important à Auxon a eu lieu le samedi 20 juin 2015. En raison de l'important succès lors de la soirée du 7 mars 2015, l'A.F.C.A., a offert pour la fête de la musique ce même spectacle Transformiste à tous les habitants de la commune et même du département (de la musique, de la chanson et du rire avec SCOTHAN et MISS AKACHOU)

De nombreux autres artistes étaient présents cette même nuit de 19h jusqu'à l'aube

Nouvelles de la bibliothèque municipale.

Juillet et août = vacances

Vacances = loisirs

Loisirs = lecture, entr' autre

Voilà trois équations simples, faciles à résoudre par les mordus de tous âges du roman, du policier, de la BD...La bibliothèque est prête à les aider. Ses rayonnages comptent de nombreuses nouveautés achetées ou sélectionnées dans le changement de juin denier. Quant aux fanas du jardinage, du bricolage ou de la cuisine, ils peuvent puiser des idées dans nos innombrables documentaires et revues. Copiez, imitez, aménagez à votre guise...sans droit d'auteurs ni critiques désobligeantes : tout est permis !

Si le farniente vous saisit à l'ombre d'un arbre, allongé sur un transat, rien de plus agréable que d'écouter vos chanteurs préférés sur CD ou DVD. Et pourquoi ne pas vous laisser emporter par l'intrigue d'un livre lu. Vous en trouverez de nombreux sur nos étagères, enregistrés par des comédiens sur CD ou MP3

Comme d'habitude, les enfants ont à leur disposition leurs séries adaptées à leur âge, les albums, les livres-jeux, les BD, les contes et CD musicaux, de nombreuses activités manuelles, sportives, créatives, culturelles à découvrir dans les JD (Jeunes Documentaires).

Même les ados ont leur domaine, repérable à ses étiquettes bleues...mais rien ne les empêche de fouiner chez les enfants ou chez les adultes. Chacun trouve son bonheur là où il est.

Petits rappels :

- L'inscription est obligatoire (l'ordinateur doit vous connaître pour pouvoir vous prêter nos documents) mais elle est **GRATUITE POUR TOUS.**
- Respectez le délai maximum du prêt : 3 semaines. Pensez que d'autres attendent certainement les livres que vous avez empruntés.



La médiathèque est ouverte les **mardis et samedis de 16 à 19 heures** et uniquement le **mardi de 17 à 20 heures en juillet et août.**

Pendant les heures de permanence tél : 03 25 42 00 13.

Site internet : <http://www.bibliauxon.sitew.com/>

Émail : bibliotheque.auxon@wanadoo.fr

Animation autour des cultures urbaines au Chaudron.

Samedi 10 janvier après-midi au " Chaudron " siège social du festival en Othe se déroulait une rencontre de danse Hip-Hop. Avec les enfants qui suivent les cours de l'association, un événement coproduit par l'association « The Lord Of The Floor » qui anime des cours de danse Hip-Hop tant sur l'agglomération Troyenne que sur le Pays d'Othe.

Tout au long de l'après-midi les nombreux jeunes des différents cours se rencontraient au Chaudron du Festival en Othe sur des béats de DJ et de batteur en live, un régal même pour les non-initiés.

Une occasion pour des enfants animés d'une même passion autour des cultures urbaines de se rencontrer en milieu rural.

Un super goûter préparé par chaque membre de l'équipe recevant était offert à tous, l'après-midi se terminait dans une ambiance festive et surtout avec le grand respect de chacun.

Le Théâtre au village

Samedi 24 et Dimanche 25 janvier, le comité de jumelage du Val d'Armançe réunissait à AUXON les habitants du canton pour 2 séances afin d'assister à la pièce "La Perruche et le Poulet " interprétée par la troupe Guillemigelé de Creney .

La troupe Guillemigelé de Creney âgée de plus de 35 ans et se renouvelant régulièrement propose cette pièce dans les villages de nos campagnes afin de faire rire les gens.

Notre troupe a beaucoup progressé depuis la présence de metteur en scène professionnel, le travail se fait dans une belle ambiance familiale et amicale, c'est aussi un travail de 3 mois à raison de 6 heures journalière de répétition, une équipe performante et très courageuse contente d'accueillir des jeunes talents bien intégrés dans cette troupe. La Perruche et le

Poulet à Paris en 1959, est une pièce dans l'étude de Maître Rocher qui bourdonne comme une vraie ruche. Sous l'autorité du notaire, tout le monde s'agite, se chamaille, rit et travaille dans un brouhaha dominé par la voix de la plus ancienne du bureau, Alice la standardiste qui mène la danse !

La Perruche et le Poulet, une comédie de Robert Thomas réadaptée et mise en scène par Patricia Belbezier est une succession de suspens, de situations cocasses, de dialogues truculents et de rebondissements où chaque comédien campe un personnage bien typé.

Soirée Celtique.



Le samedi 7 février, Le comité des Fêtes organisait sa première soirée celtique animé par le groupe CELTIFORT'AIR.

Cette soirée dansante était accompagnée d'une crêpe partie ou tout un chacun a pu apprécier la crêpe au chaource, la complète et pour le dessert la crêpe au chocolat, à la confiture ou au sucre. Une excellente soirée où environ 80 convives ont eu le plaisir de s'adonner à la danse bretonne.

Cette animation s'est terminée par une soirée DJ jusqu'au matin.

La chasse aux œufs.



Dimanche 05 Avril, les enfants du village et des villages voisins dont les enfants sont à l'école d'Auxon étaient invités à la grande chasse aux œufs dans le parc de la maison familiale.

Pendant que les cloches de l'église Saint-Leu sonnaient l'événement, les enfants pouvaient chercher les œufs et autres friandises en toute sécurité en fin de matinée et les parents pouvaient trinquer avec le non moins célèbre apéritif de Pâques concocté par le président de l'association festive et culturelle d'Auxon (AFCA).

Carnaval des écoles



Mercredi 18 mars matin, le bus avait un air de fête, les enfants arrivaient tous déguisés pour le carnaval de l'école d'Auxon. Accueillis par le personnel enseignant, enfants et parents transformés en photographe du jour suivaient attentivement leur progéniture et très souvent se prenant au jeu du déguisement.

Avant le départ dans les rues du village chaque classe défilait dans la cour, devant les autres classes assises, avec derrière eux les parents très souvent émerveillés par tant d'ingéniosité. Conformément à la tradition le bonhomme carnaval était en présence et par les pompiers du village brûlé avec son lot de « papiers bêtises ».

Pompiers en exercice à l'école.

Il est 14 h 00 en ce joli mois d'avril à l'école d'Auxon, les élèves sont de retour dans les salles de classe, les alarmes incendie retentissent, les institutrices font sortir et regroupent les élevés dans une partie de la cour définie à l'avance pour ce genre d'exercice.

L'alerte est donnée par la sirène de la mairie et en peu de temps les pompiers de notre « Centre de première intervention », José Douine sergent-chef et chef de corps donne les ordres aussitôt relayés par les responsables de groupes, les enfants ont été comptés par les institutrices et les pompiers ont pu s'assurer que personne ne restait dans les bâtiments.



Soudain une fumée sort de la chaufferie et très vite nos soldats du feu s'aperçoivent qu'une personne se trouve à l'intérieur, la tenue spéciale pour intervenir avec les bouteilles et l'intervention est réussie, une légère intoxication à la fumée et tout de même une conduite de sécurité vers l'hôpital, l'exercice est terminé.

Ravis les enfants ont pu ensuite découvrir le camion, se rendre sur divers ateliers de secourisme basiques, comme le maniement de la lance à incendie avec port du casque, de la mise en position latérale de sécurité,... Deux responsables sont passés dans les salles de classes pour les réponses aux diverses questions.

L'heure de la fin de court arrivant, il fallait interrompre cette représentation très appréciée et très certainement renouvelée.



Compagnie des sapeurs-pompiers d'Auxon

Nous venons d'enregistrer une nouvelle recrue : Adrien Strobel, ce qui porte l'effectif à treize pompiers dont deux en double appartenance avec le CS ERVY.

Début avril, nous avons effectué une manœuvre grandeur nature au groupe scolaire qui a eu un grand succès auprès de tous (élèves et institutrices).

2015 est une année de formation où chaque sapeur devra consacrer 5 ou 6 week-end pour obtenir son diplôme de secourisme pour certains, d'incendie pour les autres.

La commune nous prête une petite salle que nous allons rénover de nos mains pour servir de bureau du chef ou éventuellement de vestiaire si une recrue féminine venait à se présenter.

Même à treize nous restons en sous-effectif pour assurer les sorties, surtout en journée. La compagnie est une famille où chacun peut se faire une place. Venez rejoindre notre équipe, vous ne le regretterez pas.

Pour tout renseignement sur un engagement, contactez la mairie

José DOUINE
Le chef de corps

Le site du CPI : <http://cpi-auxon.asso-web.com/>

En sortant de l'école...

Parce que les apprentissages ne se font pas qu'à l'école et dans les livres, les enfants du groupe scolaire, de la petite section au CM2 ont quitté les classes pour différentes destinations.

Le 15 Décembre dernier, la classe de CP-CE1 est allée voir un groupe de musiciens qui vient de Madagascar : Ny Malagasy Orkestra. Une occasion de découvrir la musique malgache, leurs instruments traditionnels, leurs danses et leur mode de vie.

Après avoir lu de nombreux contes dans les livres, les classes de maternelle, CP-CE1-CE2 sont allées au théâtre voir les personnages « en vrai » :

Le 17 Février, au théâtre de Champagne pour la Belle et la Bête(CE1- CE2), le 23 Avril à la Chapelle Argence pour la comédie musicale Cendrillon



Se promener c'est bien, mais savoir se repérer, c'est encore mieux !

C'est ce qu'ont expérimenté les classes de CE2- CM1 et CM1-CM2 le 14 Avril au camping des Mottes à Ervy le Chatel.



A l'aide de photos, plans et images satellites du site, les enfants devaient retrouver différents objets dissimulés sur le site, ou encore suivre un parcours en comptant leurs pas à droite, à gauche...

Visiter la caserne des pompiers de Troyes ! Quel émerveillement pour les petits de maternelle le 19 Mai. Les enfants ont pu découvrir les véhicules, assister au déploiement de la grande échelle et au maniement des lances.

Comment c'était l'école autrefois ? Une petite visite au musée de l'éducation pour les enfants de GS-CP où ils ont découvert les pupitres, les encriers, les porte-plumes, les blouses, le poêle, l'estrade et le bureau du maître sans oublier la règle en bois et le bonnet d'âne !



Soirée Théâtrale

Samedi 25 avril soir l'Association Festive et Culturelle d'Auxon proposait à un large public une pièce de théâtre en 6 courtes pièces une croisière pour couples par la Compagnie de l'Armançon.

L'embarquement est immédiat et le montage des 6 pièces de 5 auteurs différents « Georges Courteline, Sacha Guitry, Jean-Michel Ribes , Israël Horowitz et René de Olbaldia » ce spectacle parlant de la question du couple en duo, voir en trio à travers la constante problématique des relations hommes-femmes.

Tous ces couples évoluent sur un bateau de croisière à l'équipage plus qu'incertain de leur devenir et soumis à diverses tensions qui sous entendent le couple et montrent ses dérives et nous pouvons voir qu'à tout instant cela peut déraiser, voir couler....

La Compagnie de l'Armançon est une troupe du Tonnerrois « Yonne » elle est membre de la fédération nationale des compagnies de théâtre amateur et d'animation avec Michel Guillet pour directeur artistique et formateur. Elle assure la formation des comédiens amateurs et reste ouverte à toutes celles et ceux que le théâtre amateur et l'animation culturelle intéressent.

Commémoration : le 08 mai 2015

Vendredi 8 mai en fin de matinée Thierry Lorne notre maire, le conseil municipal, les musiciens de l'Arman'Sonne et les pompiers du centre de première intervention en présence d'habitants du village et d'anciens combattants ont assistés à la cérémonie célébrant les 70 ans de la capitulation de l'Allemagne nazie.



Après la lecture du message de Monsieur Jean-Marc Todeschini secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense , chargé des anciens combattants et de la mémoire , la minute de silence était respectée , l'Arman'Sonne jouant les hymnes et les hommages rendus par nos pompiers , l'ensemble des personnes présentes étaient invitées par le Comité des Fêtes au verre de l'amitié.

Les Aînés à l'honneur.

Dimanche 10 mai à 12 h 30 les aînés de la commune étaient conviés à la salle des fêtes du village par le C.C.A.S. au traditionnel repas annuel.



En présence de Thierry Lorne notre maire, de ses adjoints, de conseillers municipaux, des membres du C.C.A.S. et de notre chef du centre de première intervention, plus de 80 personnes étaient réunies pour un excellent repas de notre traiteur local.

Le maire rappelait combien ce rendez-vous avait une grande importance, après le message de bienvenue, il présentait les nouveaux arrivants et demandait une pensée aux personnes absentes, souffrantes où ne pouvant se déplacer.

Avant l'apéritif offert par le Comité des Fêtes, Mme Marcelle Portier et M. Paul Delancret nos doyens recevaient un présent. Une belle journée de retrouvailles pour nos aînés.

Le musée de l'objet curieux et insolite

Le musée de l'objet curieux et insolite a ré ouvert ses portes le 6 juin 2015. Visites commentées gratuites d'une durée de 1 heure 30.

Prendre RV au 03 25 42 03 62

Maximum 8 personnes par groupe, plusieurs visites par jour possibles



Nombreux articles de presse et des reportages concernant ce musée sont parus sur Libération Champagne, L'Est Eclair, l'Aube Nouvelle ainsi qu'à la télévision, Canal 32 et France 3 Champagne-Ardenne.

« Un voyage dans le passé à faire seul en famille, ou entre amis... »



État civil depuis le dernier bulletin

Mariage

Avec tous nos Vœux de Bonheur

Le 11 Avril 2015 Mélanie STEPHANOLY avec Alexandre TRETIK

Naissance

Le 21 Avril 2015 : Aubeline Fille de Wilfried PAYER et Aurore COULON

Le 13 mai 2015: Yoani fils de Martin AYAD et Cindy BIZOT

Nos chers disparus

Le 20 mai 2015 : Mme. Henriette BLONDEAU née FORGET

Le 08 Avril 2015: Mme. Anne-Marie BENIGNI

Le 1er Mars 2015: Mme. Régine BRAUX née MALARMEY

Le 23 Février 2015 : M. Fernand RAGNET

Le 16 Février 2015 : Mme. Jacqueline AULLEN née DROUOT

Le 07 Février 2015 : Mme. Odette DEMOY

Le 03 Février 2015 : M. Jean-Claude BRIERE

Le 01 Février 2015: Mme. Léa CATILLON née LONGWY

Le 28 Janvier 2015: M. Maurice CANALS

Le 24 Janvier 2015 : M. Paul HERVIEUX

Le 12 Décembre 2014 : M. Guy GAUDARD

Le 19 Novembre 2014 : M. Dany BOUQUET

Une mise à jour régulière de l'état civil est en ligne sur le site de la commune

www.auxon.fr

Nouveaux habitants depuis Décembre 2014

Mr & Mme FRANCE Christophe et Gaëlle	299 rue du moulin
Mme M. KIYAK Murat	563 Route d'Ervy
Mlle VERRIER Murielle	190 Rue deFonteny
M. Kongkéo DOUANGPHRACHANDR	222 Rue de la Fontaine
M. POTIER Thierry	258 Rue de la Colinette « Le Moulin du Bois »
Hameau de La Coudre	
Mme. ROUELLE Louise	40 rue des Allés
Mlle GIBIER Blandine/M. FERRAND Rémi	530 Rue des Allées

Nous souhaitons la bienvenue à toutes ces personnes qui ont choisi de vivre dans notre village. Pour ceux qui n'apparaissent pas, merci de vous rapprocher du secrétariat de la mairie pour vous faire connaître.

Permanences du C.D.A.D.

(Conseil Départemental d'Accès au Droit)

Planning des permanences d'information et d'orientation juridiques gratuites tenues par les juristes du C.D.A.D. (sur rendez-vous) à partir de 14h30 soit à la mairie d'AUXON soit à la Communauté de Communes du Val d'Armanche à ERVY le CHATEL

Pour connaître les dates des permanences du 2^{ème} semestre 2015, contactez la mairie ou rdv sur le site www.auxon.fr

Agenda des manifestations Associatives

Du 06 AU 31 juillet 2015 : Centre aéré (Association ENFANTS ET FAMILLES)

Fête nationale : nouvelle formule

13 juillet 2015 : Organisé par le comité des fêtes, à partir de 19h à la maison familiale repas champêtre

à partir de 21h30 : Retraite aux flambeaux

à 23h00 : Feux d'artifice

BAL GRATUIT : Après les Feux d'ARTIFICE

Le 14 juillet 2015 : Cérémonie en fin de matinée et à partir de 14h30, jeux et concours de pétanque à la maison familiale

06 septembre 2015 : Vide Grenier (A.F.C.A)

03 octobre 2015 : Soirée Cabaret (A.F.C.A)

Du 19 au 30 octobre 2015 : Centre aéré (Association ENFANTS ET FAMILLES)

21 novembre 2015 : Soirée Dansante du Beaujolais nouveau (Comité des Fêtes) sur réservation au 06 48 35 28 27

20 DECEMBRE 2015 : Marché de Noël (A.F.C.A.)

Projet : Le 31 décembre le comité des fêtes se propose d'organiser une première soirée réveillon du nouvel an. Pour celles et ceux qui seraient intéressés, merci de contacter le 06 48 35 28 27 avant le 30/09/2015 car un minimum de 80 personnes est requis, invitez vos amis et parlez-en autour de vous !

Une navette pourra être mise en place dans la commune

Nous attirons l'attention sur l'espace des bennes à verres où à plusieurs reprises nous avons constaté que des dépôts de toute nature y étaient entreposés. Une déchetterie gratuite existe, merci d'en prendre note.

La déchetterie communautaire se situe à ERVY LE CHATEL

Autour des bennes à verres, respectons cet endroit

Des sanctions seront prises prochainement si cette situation se renouvelle

Contravention de 2eme classe par le fait de déposer, d'abandonner, de jeter, de déverser en lieu public ou privé

...des ordures, déchets ou autres objets

(art R632-1 du code pénal)

Les horaires de la déchetterie sont disponibles sur le site internet communal <http://www.auxon.fr>



Mairie :

Horaires d'ouverture du secrétariat

Du Lundi au Samedi de 9h15 à 12h15

Note : Horaires provisoirement réduits en raison de l'absence du secrétaire de mairie.

Le secrétariat de Mairie sera fermé tous les samedis matins des mois de Juillet et Août (du samedi 4 Juillet au samedi 5 Septembre 2015).

Téléphone : 03 25 42 11 61

Fax : 03 25 42 12 55

Mail : mairie.auxon@wanadoo.fr

Site officiel de la commune : www.auxon.fr

Permanences des élus

Les élus se tiennent à votre disposition sur Rendez Vous à la permanence du maire et des adjoints.

- Le Lundi : Alain JASKINA Adjoint (animations, communication, cadre de vie)
- Le Mardi : Christian MOUTON Adjoint (voirie)
- Le Mercredi : Thierry LORNE Maire
- Le Jeudi : Francis DRUMINY Adjoint (bâtiments, patrimoine communal)
- Le Vendredi : Thierry LORNE Maire
- Le Samedi : Martine MARTINOT Adjointe (éducation et jeunesse)

Prise de RDV auprès de la mairie

